

Les Abymes, le jeudi 19 Mars 2020

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de région académique Guadeloupe
Recteur d'académie
Chancelier des Universités
Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale

A

Mesdames, messieurs les **Accompagnants des
Elèves en Situation de Handicap**

Le Recteur

Réf. : MF/ND/MVB-2020.

Dossier suivi par :
Le cabinet du recteur

Téléphone :
0590 47 81 02
Fax :
0590 47 81 53

Courriel :
ce.cabinet@ac-guadeloupe.fr

Localisation :
Parc d'activité de la Providence
ZAC de dothemare

Adresse postale :
B.P. 480
97183 Les Abymes cedex

Madame, monsieur

Le 12 mars 2020, le président de la République a annoncé des mesures visant à freiner la propagation du virus, COVID-19, et protéger ainsi l'ensemble de la population. Dans ce cadre, les établissements scolaires n'accueillent plus les élèves à l'exception des enfants des personnels de santé et médico-sociaux indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Dans notre académie, un service d'accueil est mis en place depuis le 16 mars, pour les enfants de ces professionnels de santé. Cet accueil est organisé par les directeurs d'école dans une ou deux écoles identifiées dans la liste jointe à ce présent message et disponible sur le site de l'Académie. Les collèges sont également mobilisés et les chefs d'établissement organisent la prise en charge des collégiens.

Cette prise en charge des élèves est **réalisée en groupes de 10 élèves maximum, dans le strict respect des consignes sanitaires et des gestes barrières** conformément à la fiche jointe.

Nous devons être solidaires avec les professionnels de santé engagés dans la lutte contre cette épidémie. C'est pourquoi, nous avons besoin de tous les personnels volontaires pour assurer l'accueil de ces écoliers et collégiens. En complément des enseignants, je fais appel à chacun d'entre vous, pour vous porter volontaire et apporter votre concours au dispositif d'accueil mis en place dans notre territoire.

Pour vous compter parmi nos volontaires, je vous demande de vous signaler en composant le **0590478131** ou en adressant un mail à accueil.enfants.personnels.santé@ac-guadeloupe.fr.

Nous devons tout mettre en œuvre pour permettre à nos personnels soignants d'être libérés de toutes contraintes. Ils pourront ainsi assumer pleinement et sereinement leurs missions, celles de soigner les malades.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et votre engagement et vous assure de mon soutien total dans ces circonstances exceptionnelles.

LE RECTEUR DE REGION ACADEMIQUE GUADELOUPE
RECTEUR D'ACADEMIE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS
DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE



Mostafa FOURAR